

Préambule

L'exercice fiscal clos le **30/09/2024** a une durée de **12 mois**. L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/10/2022** au **30/09/2023**. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 719 129,70 €**. Le résultat net comptable est un bénéfice de **319 217,83 €**. Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de...				
Autres immobilisations inco...				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	628 097,00			628 097,00
Installations techniques, ma...	1 163 446,00	37 000,00		1 200 446,00
Autres immobilisations corp...	1 035 753,00		36 000,00	999 753,00
Immobilisations corporelles...				317 187,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	52 000,00		4 000,00	48 000,00
Autres immobilisations finan...	566 834,00	15 000,00		686 111,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	440 084,00	471 380,00		471 380,00
Installations techniques, ma...	864 013,00	936 095,00		936 095,00
Autres	433 713,00	569 260,00	379,00	568 882,00
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...	569 710,00	569 710,00		
Prêts				
Autres immo. financières	48 000,00	48 000,00		
Clients douteux	231 174,00	231 174,00		
Autres créances clients	543 932,00	543 932,00		
Personnel et comptes rattachés	6 563,00	6 563,00		
Sécurité sociale et autres org...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	69 160,00	69 160,00		
TVA	11 506,00	11 506,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	3 539,00	3 539,00		
Débiteurs divers	192 020,00	192 020,00		
Charges constatées d'avan...	54 284,00	54 284,00		
TOTAL	1 729 888,00	1 729 888,00	0,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exe...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	666 172,00	213 745,00	455 840,00	
Emprunts et dettes financières...				
Fournisseurs et comptes ratta...	345 148,00	345 148,00		
Personnel et comptes rattachés	146 347,00	146 347,00		
Sécurité Sociale et autres org...	81 177,00	81 177,00		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	21 557,00	21 557,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	64 204,00	64 204,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés				
Autres dettes	47 083,00	47 083,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 371 688,00	919 261,00	455 840,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...				
Montant des emprunts et dett...	-3 539,00			

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
TBF CHARPENTES	30 000,00	445 006,00	55,00	1,00	
LA CHARPENTERIE	171 000,00	360 556,00	33,00	57 000,00	
2B2C	45 000,00		33,00	14 400,00	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensem...)					
b. Filiales étrangères (ensem...)					
a. Dans des sociétés Franç...					
b. Dans des sociétés étrang...					
TOTAL	246 000,00	805 562,00	121,00	71 401,00	0,00

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
TBF CHARPENTES	569 710,00		1 943 827,00	154 571,00	
LA CHARPENTERIE				99 926,00	
2B2C	49 546,00			133 471,00	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensem...)					
b. Filiales étrangères (ensem...)					
a. Dans des sociétés Franç...					
b. Dans des sociétés étrang...					
TOTAL	619 256,00	0,00	1 943 827,00	387 968,00	0,00

Engagements et opérations hors-bilan

Engagements de retraite

La société a souscrit un contrat retraite IFC à compter de 01/10/2013.

La dette actuarielle de l'IFC est non significative. L'assurance souscrite couvrira probablement l'intégralité du passif.

Informations complémentaires

CHARPENTES INDUSTRIELLES RHONE ALPES MEDITERRANEE CIRAM
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : ZA les fontaines 2890 A route de l'aéroport 26120 CHABEUIL
381 083 179 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 319 217,83 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- | | |
|--------------------------|------------------|
| – Bénéfice de l'exercice | 319 217,83 euros |
|--------------------------|------------------|

AFFECTATION

- | | |
|---|------------------|
| – A titre de dividendes | 250 000,00 euros |
| – Le solde, en totalité au compte "autres réserves" | 69 217,83 euros |

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 MARS 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Eddy CHAZOT



Certifié Conforme à l'original

1. BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		CHARPENTE INDUSTRIELLE RHONE ALPES MEDI - SIREN : 381083179		Néant <input type="checkbox"/>			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12		Exercice N clos le 30/09/2024			
		Brut		Amortissements, provisions			
				Net			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	628 097	AQ	471 380	156 717
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	1 200 446	AS	936 095	264 352
		Autres immos corporelles	AT	999 753	AU	568 882	430 871
		Immos en cours	AV	317 187	AW		317 187
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	116 401	CV		116 401
		Créances rattachées à participations	BB	569 710	BC		569 710
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières		BH	48 000	BI		48 000	
Total (II)		BJ	3 879 593	BK	1 976 357	1 903 237	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	53 939	BM		53 939
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	22 991	BS		22 991
	CRÉANCES	Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	775 106	BY	191 840	583 266
		Autres créances (3)	BZ	282 788	CA		282 788
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	818 625	CG		818 625	
	Charges constatées d'avance (3)	CH	54 284	CI		54 284	
	Total (III)	CJ	2 007 733	CK	191 840	1 815 893	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
Total général (I à VI)		CO	5 887 326	1A	2 168 197	3 719 130	
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	48 000	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances		

Certifié conforme à l'original

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		CHARPENTE INDUSTRIELLE RHONE ALPES MEDI - SIREN : 381083179		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :	300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ)	DG	1 698 225
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	319 218
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées			DK	
				TOTAL (I)	2 347 442
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	666 172
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	345 148
	Dettes fiscales et sociales			DY	313 284
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	47 083	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	1 371 687
	Ecart de conversion passif			ED	
	TOTAL (V)			EE	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 719 130
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		- Écart de réévaluation libre		1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	919 261	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		